

# Ils inventent un parc de la construction écolo

La toute petite communauté de communes de Cœur d'estuaire met au point les premières zones d'activités entièrement dédiées à l'éco-construction. Elle y ajoute une gestion originale.

Les bulldozers nivellent déjà les terrains, en ménageant les haies bocagères. La microcommunauté de communes de Cœur d'estuaire (1) veut mener vite et bien son idée ambitieuse d'un parc d'entreprises exclusivement destiné aux acteurs de l'éco-construction. « **Nous sommes une petite collectivité vivant à l'ombre de Nantes Métropole. Nous avons besoin d'une image forte pour être identifiée** », explique Bernard Moisière, le président de la toute petite collectivité rurale, qui a cependant de solides références industrielles.

Le territoire abrite, en effet, la centrale EDF de Cordemais et les 10 ha de la coopérative d'achat de Leclerc (Scaouest), entreprises lui procurant les moyens de mener à bien son programme de développement estimé à 10 millions d'euros, sans beaucoup de subventions. « **L'été dernier, nous avons envoyé plus de 1 500 courriers dans toute la France à des entreprises. Maintenant, nous les appelons au téléphone. Il s'agit de PME dispersées sur le territoire et souhaitant plus de synergies entre elles.** »

Deux terrains sont en cours d'aménagement à Saint-Etienne-de-Montluc et à Cordemais. Le premier est destiné à la production, le second aura une vocation plus commerciale. Au total, 90 ha végétalisés sont prévus,



*Par ce projet, la Communauté de communes de Cœur d'estuaire veut se donner une image forte.*

capables d'accueillir entre 100 et 150 entreprises triées sur le volet.

## Zone d'activités à louer

Car c'est bien l'originalité de cette expérience, la collectivité veut garder la maîtrise de son projet, et le gérer dans la durée. Pas question de vendre les parcelles aux entreprises, par exemple. Il faudra passer par un homme de l'art préservant l'unité architecturale du site, lequel sera exclusivement loué aux entreprises. « **Ceci évite qu'un terrain soit revendu plus tard à une activité pouvant dénaturer notre démarche. De plus, en ces temps de fiscalité incertaine, ce sera une ressource pour la collectivité.** » Afin de globaliser la démarche, le tissu agricole encore solide du secteur a également été associé. « **Il s'agit de voir comment des productions agricoles**



*Deux terrains s'aménagent à Saint-Etienne-de-Montluc et à Cordemais.*

**ou des sous-produits peuvent être réutilisés dans des productions non alimentaires.** » Un groupe pilote d'une dizaine d'agriculteurs s'intéresse à ce dossier, et un laboratoire de Toulouse travaille à évaluer des productions agricoles spécifiques pouvant être utilisées dans l'éco-construction. « **La même démarche est engagée auprès de la centrale de Cordemais, afin d'observer si nous ne pouvons pas utiliser certains déchets de production.** » Déjà les voiries des deux parcs d'activités seront réalisées avec

les cendres de combustion et il est prévu l'implantation de 100 000 m<sup>2</sup> de panneaux photovoltaïques sur les deux sites, « **pour vendre l'électricité à EDF.** »

Contact : [deveco@coeur-estuaire.fr](mailto:deveco@coeur-estuaire.fr) ; [www.coeur-estuaire.fr](http://www.coeur-estuaire.fr)

Camille GUILLEMOIS.

(1) La communauté de communes de Cœur d'estuaire regroupe les communes de Saint-Etienne-de-Montluc, du Temple-de-Bretagne et de Cordemais. Elle gère 96 km<sup>2</sup> et 11 150 habitants.

Ils n  
L'ass  
ment

Depuis  
logues  
de FEF  
roger  
mieux  
psychi  
cueillir  
l'occas  
tion. «  
sons  
des ir  
une li  
thème  
cholog  
Nantes

Les  
chés  
tution  
« La  
nelle  
té du  
lui tail  
Aujou  
rage d  
mande  
mettre  
nous  
Brigitte  
chiatri  
mois il  
gens c  
quelq  
ser ? »  
infirmi  
Les r  
une a